



La réflexion éthique

Organisation

Une volonté associative

L'ALEFPA met en place une démarche de réflexion éthique avec différents niveaux. Cette démarche permettra de construire une culture associative de la réflexion éthique.



LE RÉFÉRENT ÉTHIQUE TERRITORIAL

PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION

Un ou plusieurs référents éthiques territoriaux sont identifiés pour chacun des territoires suivants :

- **Hauts-de-France** : Nord et Pas de Calais
- **Grand Est** : Marne et Haute-Marne
- **Bourgogne Franche-Comté** : Yonne, Haute-Saône et Eure-et-Loir
- **Nouvelle-Aquitaine** : Haute-Vienne, Creuse et Gironde
- **Occitanie** : Pyrénées Orientales et Haute-Garonne
- **Caraïbes** : Martinique, Guadeloupe et Saint-Martin
- **Océan Indien** : La Réunion et Mayotte
- **Vendée**
- **Allier**
- **Hauts-de-Seine**



MISSIONS

- Animer la démarche sur le territoire
- Piloter la démarche de sensibilisation à la réflexion éthique sur le territoire
- Participer au Comité Éthique National
- Être personne ressource sur le territoire pour aider à la mise en place d'un groupe de réflexion éthique
- Faire le lien avec les groupes de réflexion éthique et le Comité Éthique National
- Échanger avec l'Espace de Réflexion Éthique Régional du territoire
- Échanger avec d'autres espaces de réflexion éthique du territoire



MODE DE DÉSIGNATION

Il est désigné par la Direction territoriale ou la direction des structures du territoire concerné.

VOTRE RÉFÉRENT



Retrouvez via ce Qr Code
> le kit éthique de l'Alefpa
> la liste des référents éthiques.